



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES  
MARITIMES  
FFHANDBALL



« Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu  
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Clubs engagés U13 ans Masculin  
Qualification Région Sud

Mandelieu le 17 mai 2026

Objet : Qualification Championnat U13 ans Masculin Région Sud Saison 2026-2027

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La 2<sup>ème</sup> journée des qualifications Région Sud 2026-2027 U13 Masculins se déroulera de la manière suivante :

Samedi 23 mai 2026 Gymnase Pasteur à Nice, **Poule 1**

**M1** - 15H00 : HB MOUGINS MOUANS-S vs PAYS DE GRASSE ASPTT HB

**M2** - 16H05 : PAYS DE GRASSE ASPTT HB vs O. ANTIBES JLP HB

**M3** - 17H10 : O. ANTIBES JLP HB vs HB MOUGINS MOUANS-S

Samedi 23 mai 2026 Gymnase Granelle à Villeneuve Loubet, **Poule 2**

**M1** - 14H00 : CAVIGAL NICE HB vs VILLENEUVE LOUBET HB

**M2** - 15H05 : VILLENEUVE LOUBET HB vs CARROS HBC

**M3** - 16H10 : CARROS HBC vs CAVIGAL NICE HB

**Pour les 2 poules, le repos entre les matchs M1/M2 et M2/M3 doit être au minimum de 20 minutes.**

Poule 1 : Les équipes classées 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> sont qualifiés pour le championnat Région Sud

Poule 2 : A l'issue de cette journée l'équipe classée 3<sup>ème</sup> est éliminée.

La 3<sup>ème</sup> Journée le Week End du 30/31 mai 2026 au gymnase Bréa à St Martin du Var.

Poule 3 : L'équipe classée 3<sup>ème</sup> Poule 1 + les 2 premiers de la poule 2. A l'issue de cette journée, les équipes classées 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> sont qualifiés pour le championnat Région Sud 2026-2027.

En souhaitant la réussite de votre club pour cette compétition, je vous prie d'agréer, madame la Présidente, monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Laurent GUELDRY  
Président CDOC



SPONSOR  
PRINCIPAL | FGZ  
SPORT





DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES  
MARITIMES  
FFHANDBALL



«Esterel Gallery» - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu  
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

## REGLEMENT PARTICULIER QUALIFICATION REGION SUD U 13 MASCULIN

Seuls les joueurs ayant une licence de type A, B, D, JEA, JEB ou JED millésimées 2024-2025 peuvent participer aux qualifications territoriales **dans la limite de 3 non A. Les licences C sont interdites**

Les clubs sous convention en 2024-2025 peuvent se présenter sous le nom de ladite convention. Si une convention est en cours de constitution, les clubs peuvent se présenter en leur nom propre avec ses joueuses.

- Les rencontres se jouent en 2 x 15 minutes et 5 minutes de repos. Ballon Taille 1 ; 1 TME par période.
- Match gagné = 3 points, Match nul=2 points, Match perdu = 1 point
- Exclusion temporaire 1 minute
- Un carton rouge ou bleu n'interdit pas la participation pour la suite de la compétition.
- Pas d'individuelle stricte sur 1 ou 2 joueurs : Sanction : SPP
- Pas de changement attaque défense systématique sauf gardien de but.
- Les équipes doivent **obligatoirement** disputer les compétitions sous les couleurs de leur club. En cas de couleurs identiques des deux clubs en présence, c'est au club visiteur qu'il incombe de changer de tenue. Tous les clubs sont tenus de prévoir deux jeux de maillots (Y compris les gardiens de but).
- 14 Joueur par FDME et pour la journée. Aucun changement possible dans la même journée.
- **COLLE INTERDITE** : Sanction Perte du match par pénalité.
- La compétition est ouverte aux joueurs nés en 2014-2015-2016
- **Un joueur U13 Masculin ayant participé à un tour de qualification en U15 Masculin ne peut plus participer à la qualification Région Sud U13 Masculin. Sanction : match perdu par pénalité.**
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à l'issue de chaque tour, celles-ci seront départagées selon l'article 3.3.3 des Règlements Généraux des Compétitions FFHB.



SPONSOR  
PRINCIPAL

